



Déclaration des Syndicats CGT de l'HNSM et d'Esquirol



La fusion des 2 établissements a été votée par les instances (CA CME) le CTE ayant voté contre à l'unanimité à Esquirol et majoritairement à l'HNSM.

Comme nous l'avons déjà affirmé, le vote des instances ne constitue qu'une étape dans le processus de fusion, la décision finale revenant à l'ARH.

La CGT s'est exprimé contre cette fusion, car elle ne correspond pas aux principes que nous défendons.

Nous souhaitons des projets médicaux ambitieux qui répondent aux besoins des patients et non à des intérêts économiques.

Nous voulons des moyens en personnel médical, paramédical, administratifs et logistiques pour mettre en œuvre ces projets.

Les syndicats CGT des 2 établissements s'engagent à mener avec les salariés les luttes les plus appropriées pour le respect de la réglementation sur le temps de travail, le maintien de nos emplois, l'amélioration des conditions de soins, le maintien et l'amélioration des acquis sociaux.

Aucune des affirmations des directions s'appuie sur des engagements fermes. Au contraire, le Directeur l'a répété, le financement du différentiel du volet social devra être financé par des fonds propres en augmentant encore la productivité.

Pour faire face à une attaque en règle contre nos établissements, nous vous appelons dans un premier temps à répondre au questionnaire que nous mettons à votre disposition et à nous le retourner pour le 30 octobre 2009.

Cette consultation, nous la voulons plus large qu'une simple question « êtes-vous pour ou contre la fusion ». Nous souhaitons que les personnels s'expriment également sur la perception et l'analyse qu'ils en font grâce à 4 ou 5 questions phares (pertes d'emploi, conditions de travail, acquis sociaux etc..), mais aussi sur leur propre engagement dans l'action.

A travers cette consultation nous voulons indiquer à l'ARH que la décision qu'elle entend prendre de fusionner les deux établissements est rejetée par les 2000 salariés de ces établissements.

Nous vous invitons dès aujourd'hui, à vous exprimer sur une question qui, à n'en pas douter aura des conséquences sur l'administration des soins que vous devez prodiguer, vos conditions de travail, et sur l'organisation de votre vie personnelle.

Donnez votre avis cela vous regarde !

Fait à Saint Maurice le 8 octobre 2009